

Voyageurs Handicapés

Préparation du voyage - Les prix

Les réductions ci-dessous sont les avantages tarifaires accordés aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité.

Si vous ou votre accompagnateur ne bénéficiez pas de réduction liée à votre statut, vous pouvez quand même bénéficier de nos réductions commerciales. Découvrez tous les tarifs dans le [Guide du Voyageur](#).

Avantages tarifaires accordés aux personnes handicapées civiles et à leurs accompagnateurs			
Taux d'invalidité	Pièce justificative	Personne handicapée	Accompagnateur
80 % d'invalidité et plus	Carte d'invalidité	Voir tableau des réductions pour tous	50 % (1)
80% d'invalidité ou plus avec mention Avantage tierce personne	Carte d'invalidité comportant la mention «tierce personne»	Voir tableau des réductions pour tous	Gratuité (2)
80% d'invalidité ou plus avec mention Cécité/Etoile verte	Carte d'invalidité portant la mention «cécité», «étoile verte» ou les deux mentions	Voir tableau des réductions pour tous	Gratuité pour l'accompagnateur et le chien-guide (2)

Si une personne titulaire de la carte Cécité/étoile verte voyage seule, son chien-guide peut l'accompagner gratuitement. Pour les personnes handicapées civiles, les pièces justificatives sont délivrées par les préfetures.

(1) réduction calculée sur le prix plein tarif de votre billet (hors compléments éventuels (réservation, ...) dans les trains Grandes lignes autres que le TGV et dans les TER). Dans le TGV, sur le prix plein tarif de la classe empruntée.

(2) la gratuité accordée à certains accompagnateurs ne dispense pas du paiement de la réservation place assise pour les trains soumis à réservation obligatoire.

Avantages tarifaires accordés aux personnes en fauteuil roulant et à leurs accompagnateurs			
Taux d'invalidité	Pièce justificative	Personne handicapée	Accompagnateur
Personnes handicapées en fauteuil roulant	Carte d'invalidité délivrée par les préfetures	Si l'espace dédié est en 1ère classe, vous y accédez avec un billet en 2ème classe (1)	Si l'espace dédié est en 1e classe, la 1ère classe est accessible avec un billet de 2e classe avec réduction ou gratuité(2) selon la carte d'invalidité.

Le titulaire de la carte et son accompagnateur valide doivent voyager ensemble, sur le même parcours et dans la même classe.

La gratuité accordée à certains accompagnateurs ne dispense pas du paiement de la réservation place assise pour les trains soumis à réservation obligatoire.

Vous pouvez obtenir les billets accordés avec ces réductions en appelant le n° Ligne Directe au : 08 92 35 35 35 (0,34€/min) ou en vous rendant dans les gares, boutiques SNCF et agences de voyages agréées.